



www.capucine.org

BULLETIN DE SOUTIEN

Les fonds collectés par l'Association CAPUCINE sont affectés en priorité au financement de projets de recherche contre la leucémie.

Ainsi 479.000€ ont été reversés à la recherche médicale ces 5 dernières années

- J'adhère à l'association Capucine pour l'année en cours *.

Oui

Non

La cotisation est de 15 € (soit 5 € après déduction fiscale).

**vous pourrez participer à l'Assemblée Générale.*

- Je soutiens la recherche médicale par un don de:

30 € (coût réel de 10 € après déduction fiscale pour les personnes imposables)

75 € (26 € après déduction)

100 € (34 € après déduction)

150 € (51 € après déduction)

Autre montant :

Règlement par chèque formulé à l'ordre de « Association CAPUCINE » et adressé à :
Association Capucine - 29 avenue Adolphe Geeraert - 59240 DUNKERQUE

Vous recevrez un reçu fiscal permettant d'obtenir une réduction de votre impôt selon la législation en vigueur. Loi 2001-1275 du 28/12/2001 art. 6.1 : les dons sont déductibles à hauteur de 66%, dans la limite de 20% du revenu imposable.

Nom :

Prénom :

E-mail :

Adresse :

Téléphone : fixe / portable:

Nous nous engageons à ne jamais communiquer vos coordonnées. Nous ne pratiquons ni l'achat, ni la vente, ni l'échange de fichiers.